

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 409

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 13, supprimer le mot :

« privé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.